

La République du Centre, 4 septembre 2018

AGRICULTURE ■ élus et professionnels, unis, demandent au ministre de modifier la carte des zones défavorisées

Un échange de communes réclamé

L'Europe impose à la France de revoir sa carte des zones défavorisées. Simple, qui permet aux agriculteurs des communes concernées de toucher certains subside. Le ministre n'est pas content toujours pas.

Les parlementaires du Loiret, y compris de la majorité présidentielle, et les représentants agricoles l'ont bien compris. Ils ont exprimé après avoir débatté en un débat la nécessité d'une carte des zones défavorisées simple qui impactait défavorablement le Loiret (et notamment les communes rattachées à ces zones).



AGRICULTURE. Les éleveurs ont inclus dans la carte nationale...

ment aux services ministériels dans les plus brefs délais », assure des communes qui ont écrit un livre blanc.

Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères.

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »

« Les communes sorties à entrer dans la catégorie des zones défavorisées sont : Villemeux, Gault, Coullon, Brion, Ouzouer-sur-Loire, Bannes, Dourval-sur-Poitou, Bény-sur-Loin, Thau et Fougères. »